

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Flux de trésorerie	4
Bilan	5
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Produits	6
Annexe B - Amortissement	6
Annexe C - Virements interfonds	6
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

J'ai vérifié les états financiers ci-joints, à savoir les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2009, ainsi que le bilan à cette date de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire en partie ses produits de services pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits par rapport aux charges, des actifs nets et de l'actif.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier si les produits mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Par Michel Gosselin, CA auditeur

Rimouski, le 11 mai 2009

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

	2009		2008	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
PRODUITS (Annexe A)	649 501 \$	-- \$	649 501 \$	576 988 \$
CHARGES				
Salaires	548 700	--	548 700	459 942
Avantages sociaux	70 584	--	70 584	74 210
Associations et cotisations	80	--	80	65
Assurances	4 132	--	4 132	3 027
Documentation et abonnement	775	--	775	1 000
Frais de déplacements	36 905	--	36 905	31 254
Frais de formation	2 822	--	2 822	8 176
Frais de représentation	301	--	301	80
Honoraires professionnels	4 775	--	4 775	4 278
Papeterie et fournitures de bureau	9 722	--	9 722	9 134
Publicité et promotion	2 007	--	2 007	2 260
Télécommunications	12 164	--	12 164	11 294
Frais d'entretien et de réparations	1 002	--	1 002	1 573
Loyer et frais afférents	18 499	--	18 499	17 827
Frais du conseil d'administration	1 052	--	1 052	132
Amortissement (Annexe B)	--	5 950	5 950	6 642
Frais bancaires	932	--	932	962
Taxes et permis	32	--	32	96
Frais de déménagement	1 487	--	1 487	--
	715 971	5 950	721 921	631 952
EXCÉDENT DES CHARGES PAR RAPPORT AUX PRODUITS	(66 470) \$	(5 950) \$	(72 420) \$	(54 964) \$

"Voir Rapport du vérificateur"

MICHEL GOSSELIN
COMPTABLE AGRÉÉ

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

	2009		2008	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	218 016 \$	27 834 \$	245 850 \$	300 814 \$
Excédent des charges par rapport aux produits	(66 470)	(5 950)	(72 420)	(54 964)
Virements interfonds (Annexe C)	<u>(3 832)</u>	<u>3 832</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
SOLDE À LA FIN	<u>147 714 \$</u>	<u>25 716 \$</u>	<u>173 430 \$</u>	<u>245 850 \$</u>

"Voir Rapport du vérificateur"

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

	2009	2008
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges par rapport aux produits	(72 420) \$	(54 964) \$
Élément sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement - Immobilisations corporelles	5 950	6 642
	(66 470)	(48 322)
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement (note 9)	51 373	23 801
	(15 097)	(24 521)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
	--	--
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 832)	(2 536)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(18 929)	(27 057)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	258 091	285 148
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	239 162 \$	258 091 \$

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Encaisse

239 162 \$

258 091 \$

"Voir Rapport du vérificateur"

MICHEL GOSSELIN
COMPTABLE AGRÉÉ

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**BILAN
AU 31 MARS 2009**

	2009		2008	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Total	Total
ACTIF				
A COURT TERME				
Encaisse	239 162 \$	-- \$	239 162 \$	258 091 \$
Débiteurs (note 5)	7 705	--	7 705	5 332
Frais payés d'avance	1 882	--	1 882	1 542
	248 749	--	248 749	264 965
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)				
	--	25 716	25 716	27 834
	248 749 \$	25 716 \$	274 465 \$	292 799 \$
PASSIF				
A COURT TERME				
Créditeurs (note 8)	101 035 \$	-- \$	101 035 \$	46 949 \$
ACTIFS NETS				
Investis en immobilisations	--	25 716	25 716	27 834
Non affectés	147 714	--	147 714	218 016
	147 714	25 716	173 430	245 850
	248 749 \$	25 716 \$	274 465 \$	292 799 \$

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administratrice

 administratrice

"Voir Rapport du vérificateur"

MICHEL GOSSELIN
COMPTABLE AGRÉÉ

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
ANNEXE A - PRODUITS		
Subvention - Ministère de la Justice	589 210 \$	523 850 \$
Contributions pénales et amendes	55 130	45 413
Dons	5 135	7 612
Cartes de membres	26	28
Divers	--	85
	<u>649 501 \$</u>	<u>576 988 \$</u>
 ANNEXE B - AMORTISSEMENT		
Équipement informatique et de bureau	<u>5 950 \$</u>	<u>6 642 \$</u>
 ANNEXE C - VIREMENTS INTERFONDS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>3 832 \$</u>	<u>2 536 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'objectif de l'organisme est d'assurer le fonctionnement d'un service d'aide aux victimes et témoins d'actes criminels. L'excédent des produits par rapport aux charges n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada sans tenir compte des nouvelles règles sur les instruments financiers et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif au taux de 20%.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

"Voir Rapport du vérificateur"

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de conventions comptables

Le 1er avril 2008, l'organisme a adopté le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. L'adoption par l'organisme de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation des opérations de l'organisme.

Au cours de l'exercice, l'organisme a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série des chapitres 4400 et du chapitre 1540 du manuel de l'ICCA.

Adoption future de conventions comptables

Les organismes sans but lucratif peuvent reporter l'adoption des chapitres 3862 et 3863, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, et de continuer à appliquer le chapitre 3861 entre-temps. L'organisme a décidé de reporter l'application de ces normes.

La direction croit que ces nouvelles normes n'auront pas d'incidences sur la présentation de l'information financière de l'organisme

"Voir Rapport du vérificateur"

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont détenus à des fins de transactions.

Juste valeur

Pour les instruments financiers à court terme de l'organisme, dont l'encaisse, les débiteurs et les créditeurs, les valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

5 - DÉBITEURS

	2009	2008
Taxes sur les produits et les services	7 705 \$	5 332 \$

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008	
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Équipement informatique et de bureau	71 747 \$	46 031 \$	25 716 \$	27 834 \$

7 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire au montant autorisé de 5 000\$. Il porte intérêt au taux de 5.5% et est renouvelable annuellement.

"Voir Rapport du vérificateur"

MICHEL GOSSELIN
COMPTABLE AGRÉÉ

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009**

8 - CRÉDITEURS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fournisseurs et frais courus	5 524 \$	1 232 \$
Salaires et déductions à la source	95 511	45 717
	<u>101 035 \$</u>	<u>46 949 \$</u>

9 - FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Débiteurs	(2 373) \$	1 061 \$
Frais payés d'avance	(340)	(1 542)
Créditeurs	54 086	24 282
	<u>51 373 \$</u>	<u>23 801 \$</u>

Les flux de trésorerie découlant des frais financiers sont les suivants:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Intérêts et frais bancaires payés	932 \$	962 \$

10 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé, par voie de bail, à louer un local pour une durée de cinq ans à compter de décembre 2008. L'engagement total est de 94 728\$. Au 31 mars 2009, le solde restant à encourir est de 88 720\$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

2010	2011	2012	2013	2014
18 172 \$	18 624 \$	19 092 \$	19 568 \$	13 264 \$

"Voir Rapport du vérificateur"